 

**TA CLASSE EN COLO – 2022**

**Sensibiliser les enfants au droit de partir en vacances, à l’intérêt des séjours collectifs**

* **APPEL A CANDIDATURE -**

« *Les colonies de vacances sont une magnifique tradition française. Participer à une colonie de vacances est l’occasion de faire l’expérience de la vie collective et de développer ainsi une compétence sociale essentielle* ». (Jean-Michel Blanquer)

Le ministère de l’éducation nationale et de la jeunesse et l’association Jeunesse au Plein Air s’associent pour organiser l’opération « ta classe en colo ».

**1 - Présentation et objectifs de l’opération**

Chaque année, 3 millions d’enfants ne partent pas en vacances. Et pourtant, les vacances constituent un temps éducatif essentiel dans la vie de l’enfant complémentaire à ceux de l’école et de la famille.

Permettre à des enfants et des jeunes de milieux sociaux, culturels et géographiques variés de partir en colonie de vacances est bénéfique pour la suite de leur scolarité.

Les colonies de vacances sont des espaces éducatifs qui contribuent, aux côtés de l’Ecole et des familles, à l’éducation des enfants et des jeunes, en leur permettant de se construire comme un être social singulier dans un environnement collectif. Ce sont des espaces où s'incarnent et se vivent les valeurs et principes de la République, notamment la laïcité. Où la mixité rime avec vivre et agir ensemble. Où les enfants, les adolescent(es) et leurs animateurs et animatrices s'engagent pour la transition écologique, pour les droits des enfants. Où ils apprennent ensemble, à jouer, à pratiquer des activités, à s'organiser autour de projets, à faire attention à leur santé. Où l'aventure est source de découverte, de mobilité, d'autonomie et de connaissance de soi.

Ces espaces permettent d’inscrire les apprentissages dans une continuité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires et ils concourent à la construction du parcours personnel, professionnel et citoyen de chaque élève.

C’est pour ces raisons que le ministère de l’éducation nationale et de la jeunesse soutient le départ en séjours collectifs aux côtés des associations œuvrant dans ce domaine.

* **Présentation de l’opération**

L’opération « ta classe en colo» est un appel à projet lancé pour permettre aux élèves d‘une classe qui s’engage de pouvoir bénéficier gratuitement d’un séjour en colonie de vacances d’une semaine **disponible dans le catalogue des partenaires** durant l’été 2022.

L’opération vise à :

* donner envie aux enfants de vivre l’expérience des colonies de vacances ;
* informer et rassurer les parents sur le fait que leurs enfants partent en sécurité, dans un lieu encadré par des professionnels de l’animation.

L’opération consiste à mobiliser des classes pour imaginer et présenter leur projet de colonie de vacances.

Un jury national sélectionnera les meilleures propositions.

La classe lauréate gagnera des séjours inscrits au catalogue des partenaires à raison d’une semaine par élève. Ces séjours d’une valeur d’environ 500€ comprenant le trajet, le logement et les activités seront à répartir par groupe de 3 à 4 élèves volontaires pour des départs en juillet et en août 2022.

Les parents et les élèves seront guidés par des référents de la Jeunesse au Plein Air dans le choix, les préparatifs et l’accompagnement de ces départs.

* **Enjeux de l’opération**

L’opération a pour objectif au-delà de sensibiliser les élèves au droit aux vacances, de promouvoir ***les colonies de vacances***, d’en valoriser les bienfaits éducatifs et sociaux multiples :

* éduquer socialement : apprentissage de la vie en collectivité, respect des règles, partage des tâches, des émotions communes, esprit de solidarité ;
* éduquer culturellement : par la pratique d’activités culturelles, scientifiques et artistiques ;
* éduquer à la santé et à la sécurité : à travers la pratique sportive, des règles d’hygiène au quotidien ;
* éduquer à l’environnement pour un développement durable : découverte de nouveaux horizons, de nouveaux terrains de jeux, avec leurs attraits et leurs contraintes ;
* éduquer à l’autonomie : initiatives, prise de responsabilités, acquisition d’un esprit critique, développement de la confiance en soi.

**2 - Pourquoi engager sa classe dans ce projet ?**

Au-delà de permettre aux élèves de gagner un séjour en colonies de vacances, cette opération donne à l’enseignant la possibilité de :

* **Proposer à ses élèves une démarche de projet leur permettant d’apprendre en étant actif**

La démarche de projet favorise la communication, la coopération, la créativité et une réflexion de fond, étant admis que les élèves s’impliquent généralement davantage dans ce type de pédagogie par :

* leur intérêt à prendre une responsabilité au sein d’un groupe en lien direct avec une forme d’engagement ;
* l’envie de travailler de façon concertée et collectivement ;
* l’attractivité d’une action personnelle à mener (être actif dans la classe, avec une marge d’initiative, plutôt que d’être en position d’écoute passive) ;
* l’intérêt de rechercher une solution qui est à imaginer ;
* l’intérêt d’approfondir un sujet qu’ils ont choisi.

Cela leur permet alors de lier leurs centres d’intérêt personnels à leurs activités scolaires.

* **Couvrir l’ensemble des compétences et connaissances de chaque domaine du socle commun en lien avec les programmes**
* s’exprimer oralement et par écrit ;
* s’exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;
* organiser un travail de recherche en utilisant des outils adaptés ;
* exprimer ses opinions et sa sensibilité dans le respect des autres ;
* comprendre la règle et le droit ;
* faire preuve de réflexion et de discernement ;
* situer et se situer dans le temps et l’espace ;
* analyser et comprendre les organisations humaines et les représentations du monde ;
* raisonner, imaginer, élaborer, produire.

**3 - Déroulement de l’opération**

L’opération vise à amener les élèves à des **démarches d’investigation, de résolution et de créativité.**

* **Un travail de réflexion en classe qui permet de traiter le programme d’EMC en abordant les principes et les valeurs de la République**
* de droits des enfants : recherche sur les 2 textes de loi reconnaissant le droit aux loisirs

- 20 novembre 1989 : convention internationale des droits de l’enfant art 31 (droit au repos, aux loisirs, activités récréatives, accès à la vie culturelle et artistique etc.)

- 29 juillet 1998 : loi relative à la lutte contre les exclusions (droit à l'égalité des chances par l'éducation et la culture), la notion de discrimination, l’égalité entre les filles et les garçons, des causes d’inégalités etc.)

* de solidarité et de fraternité : comment et pourquoi agir ?
* **Un travail de production avec pour scénario :**

*« Un directeur de colonie de vacances demande à la classe de collaborer à organiser sa prochaine colonie »*

Les élèves pourront également s’ils le souhaitent prendre en compte les objectifs de développement durable pour la construction de leur colonie de vacances idéale.

La production consistera en la présentation, sur format libre numérisable (vidéo type reportage, journal, histoire, BD, guide, journal de bord etc.), de la colonie de vacances idéale.

Ce travail peut être mené en plusieurs séquences selon le schéma suivant :

* Un travail d’écriture individuel sur des problématiques telles que :
* pour toi, c’est quoi une colonie de vacances ? (idée que l’élève s’en fait) ;
* qu’est-ce que tu attends d’une colonie de vacances ? Combien de temps dure-t-elle ? (vivre autrement que le reste de l’année, se faire de nouveaux amis, être autonome, apprendre des choses etc.) ;
* quelles activités tu aimerais faire en colonie de vacances ? (sportives, artistiques, culturelles, environnementales, s’amuser, être avec les autres, faire une veillée, etc.) ;
* à quoi faut-il penser pour l’organiser ? : Un lieu (mer, montagne ou campagne, ville, France, Etranger), un moyen de transport, un hébergement, une organisation du quotidien (courses, repas, ménage, avec répartition des tâches), place et relation avec les animateurs (encadrement des activités, présence lors des différents temps de la vie quotidienne, confident, amusant, etc.) ;
* comment la financer par un projet solidaire ou coopératif ?
* quelles sont les organisations qui peuvent apporter des aides au départ en colonies de vacances ?

Cette première phase doit être suivie d’une synthèse des pistes envisageables élaborée à partir des remontées des élèves. Elles feront l’objet de discussions et débats en groupe afin de définir de manière consensuelle quel type de colonie constituera le séjour qu’ils auront à bâtir tous ensemble.

* Un travail par atelier thématique de 4 ou 5 élèves chacun menant des recherches sur les différentes caractéristiques de cette colonie :
* **Planification et organisation des activités choisies :** possibilité de choisir parmi plusieurs activités / modularité des journées / journée type / constitution des groupes / consignes de sécurité / équipement nécessaire / matériel, etc.).
* **La géographie et les déplacements :** choix de l’environnement adapté (mer, montagne, campagne, ville) / moyens de locomotion pour y accéder / trousseau adapté aux conditions (climatiques, d’itinérance etc.) / accessibilité à tous les enfants y compris en situation de handicap.
* **La logistique de l’accueil** **:** les types d’hébergement (sous tentes, dans des structures en « dur ») / isolé ou non (camping, hôtel, habitats typiques régionaux etc.) / élaborer les règles de vie des adultes et des enfants, en respectant les normes de sécurité, les modalités de participation à la vie quotidienne (courses, préparation des repas, vaisselles, rangement, chambre, vêtements…) / le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap.
* **Communication :** Qu’est-ce que je sais, avant le séjour et comment l’ai-je appris ? / Est-ce que j’ai le droit d’avoir le téléphone portable et quand pour communiquer avec qui ? / Est-ce que je peux appeler mes parents ? / Est-ce que je peux prendre des photos des copains et des animateurs, les publier ? / De quelle manière est-ce que je peux recueillir des moments de vie pendant le séjour ?

Les travaux de recherche de chaque groupe seront alors mis en commun pour élaborer la présentation finale sur le support choisi qui sera ensuite numérisé. Cette production pourra être accompagnée d’une fiche « budget » présentant les grandes lignes de dépenses et les actions possibles à engager au sein de la classe pour en financer une partie.

**4 - Calendrier et modalités de participation**

* **7 février - 22 avril 2022 :**

S’inscrire par mail à lajpa@jpa.asso.fr

Travail des classes et remontées des projets et fiches d’identité à la JPA.

* **Au fur et à mesure des remontées des projets/inscription des écoles :**
* Informer les organisateurs sur les écoles inscrites dans le concours afin qu’ils puissent commencer à identifier les séjours qui peuvent être possibles de proposer.
* Prévoir une information vers les familles pour les sensibiliser à l’intérêt des colos et celui de faire partir leurs enfants
* **22 avril 2022 :**

Date limite de remontées des projets et fiches d’identité vers la JPA pour sélection du meilleur d’entre eux.

* **Entre le 25 et le 29 avril 2022 :**

Tenue du jury national

* **29 avril 2022 :**

Annonce des résultats à la classe lauréate

Annonce aux familles du gain (pour qu’ils envisagent dès avril l’éventuel départ de leurs enfants en colo et ne prévoient pas autre chose).

* **6 mai 2022 :**

Retour des confédérés sur les séjours proposés et réunion

**5 - Modalités de participation**

* L’opération est ouverte aux classes de CM1 et de CM2.
* Les enseignants intéressés doivent informer la JPA de leur inscription par mail à lajpa@jpa.asso.fr
* Les productions numérisées, accompagnées de la fiche d’identité complétée (aucune production ne sera acceptée par envoi postal ou dépôt) seront à adresser, via un système de transfert de gros fichiers de votre choix à : lajpa@jpa.asso.fr
* Tous les détails de l’organisation de l’opération sont à consulter dans le règlement.